



Réemploi des déchets du bâtiment et dans le  
bâtiment :

une préoccupation

du Plan régional de prévention  
et de gestion des déchets (PRPGD)

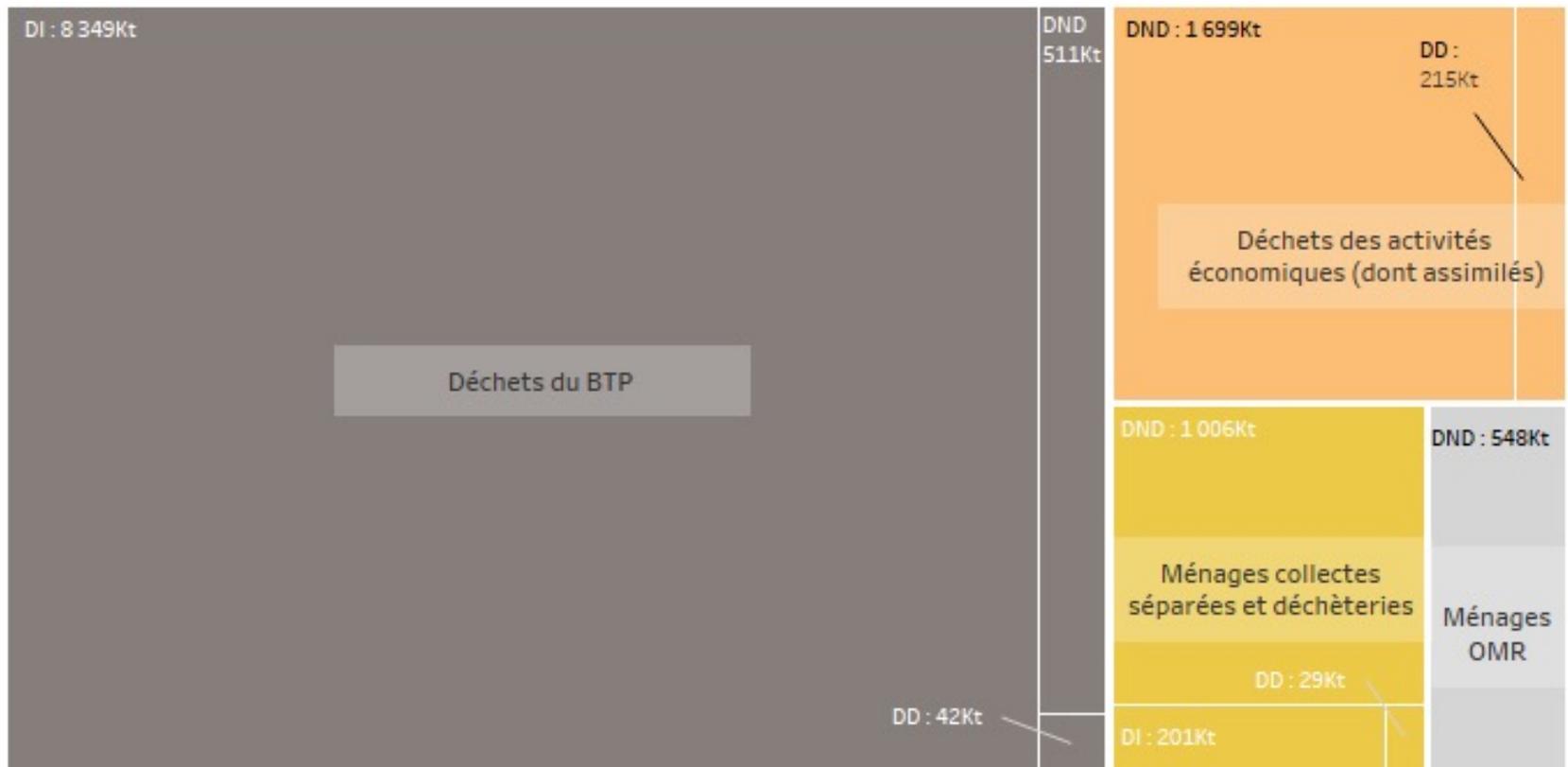
et

de la Feuille de route Economie circulaire (FREC)

→ Etat des lieux complet de la situation des productions, gisements, de la prévention et de la gestion (source PRPGD)



2016 : 12 600 000 t



# Des objectifs nationaux et des enjeux bretons (2/2)



Réduction du stockage des DNDNI admis en installation



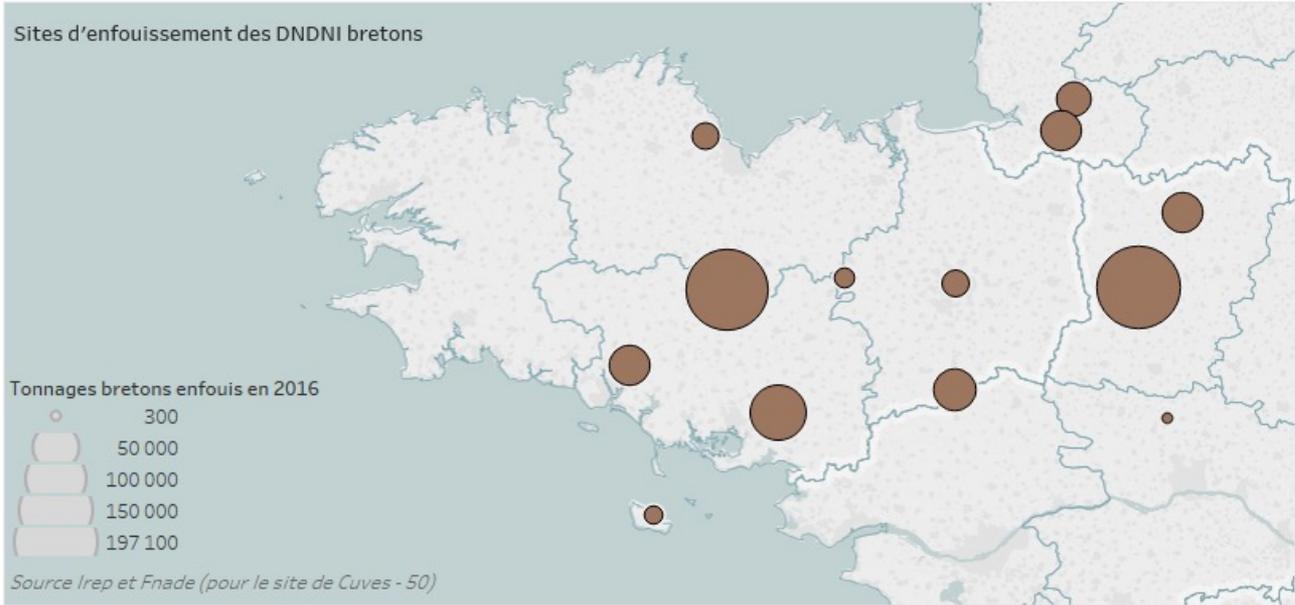
**-30% en 2020,**  
**-50% en 2025**

Objectifs nationaux de réduction des **DNDNI stockés en Bretagne** par rapport à 2010

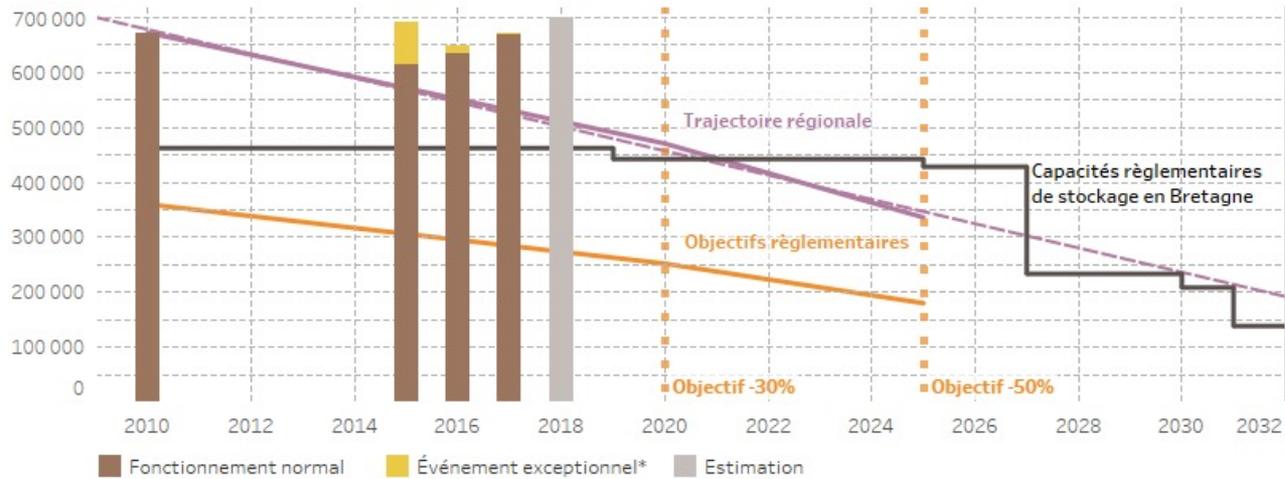
**0 enfouissement**  
**Trajectoire 2030**

Objectif régional **zéro stockage de DNDNI valorisables** sauf pour les déchets de crises et de situations exceptionnelles

- 1- donner la priorité à la prévention,
- 2- favoriser la valorisation matière et organique,
- 3- valoriser énergétiquement.



Évolution des tonnages bretons de DNDNI enfouis (en Bretagne et hors Bretagne, source Irep et Fnade) et objectifs



\*les déblais issus du chantier du Métro de Rennes, en raison du caractère spécifique et ponctuel de ce flux, sont classés ici en "Événement exceptionnel".

# → Des principes qui guident la politique régionale



- Démarche de protection et d'amélioration de l'environnement
- Trajectoire « zéro enfouissement des déchets », ceux-ci étant aussi des ressources
- Respect des dispositions et objectifs réglementaires
- Adhésion aux principes d'économie circulaire
- Respect de la hiérarchie des modes de traitement (prévention, réemploi/réutilisation, valorisation matière et valorisation énergétique, élimination)
- Gestion de proximité et d'autosuffisance, au plus près des territoires :
  - ✓ Préserver les milieux naturels, en particulier le littoral et le milieu marin
  - ✓ Favoriser les approches territoriales
  - ✓ Conserver la valeur ajoutée en Bretagne
  - ✓ Permettre un accès équitable des gisements à l'ensemble de acteurs
  - ✓ Respecter les spécificités territoriales (Centre Bretagne, îles bretonnes)
- Facilitation de la mutualisation des outils de traitement et de coopération entre territoires, reconversion des sites existants ;
- Adaptation de la mise en œuvre des REP à l'échelle régionale ;
- Importance de la mobilisation des acteurs bretons et de leur bonne coordination ;
- Reconnaissance d'une place particulière dédiée à l'ESS dans les filières nouvelles (collecte et réemploi notamment).

# → Des dispositifs opérationnels : Ex: fiche actions « Déchets du BTP » du PRPGD



## Collecte -tri - transfert

- Déployer la pratique du tri
  - Renforcer la prescription
  - Développer le tri sur les chantiers
  - Faciliter le tri dans les déchèteries
- Optimiser la collecte
  - Faciliter la mutualisation des dépôts
  - Disposer d'une offre d'accueil de proximité pour chaque flux de déchets
  - Contrôler la reprise des déchets par les distributeurs de matériaux



## Installations et stockage

- Améliorer le réseau d'installations
  - Faciliter le traitement
  - Limiter le transport
- Limiter le stockage
  - Privilégier le remblayage de carrières
  - Lutter contre les dépôts illicites

## Recyclage et Valorisation

- Commande publique
  - Inciter à l'usage des matériaux recyclés
  - Ouvrir les appels d'offres aux variantes
- Recherche & Développement
  - Favoriser l'expérimentation du recyclage et partager les résultats
  - Aider au développement d'écotechnologies appliquées au secteur du BTP
- Sensibilisation - communication
  - Sensibiliser et former les MOA et les MOE au recyclage
  - Promouvoir l'usage des matériaux recyclés
  - Diffuser un guide des bonnes pratiques permettant d'encadrer le réemploi
- Nouvelles filières
  - Faciliter l'émergence de nouvelles filières en levant les freins identifiés
  - Promouvoir les plateformes de recensement des besoins en matériaux



## Des dispositifs opérationnels : Ex: Actions spécifiques au bâtiment de la FREC



11) Développer un programme de journées techniques sur l'économie circulaire appliquée aux métiers du bâtiment.

Partenariat(s) en cours de discussion

12) Faire un bilan des projets de bâtiments bretons engagés dans le "cradle to cradle"

Marché signé

Restitution prévue en octobre 2021